



## Insultes par sms apres provocation

Par **naldo77**, le **22/03/2019** à **14:27**

Bonjour,

Je voulais donner, gratuitement, sur Le Bon Coin, un chat trouvé dans la rue. Une association m'a contacté.

La personne au début est courtoise et vient un sms me signifiant qu'il fallait mieux donner l'animal à leur association car sinon, les trafiquants guettent les annonces comme la vôtre pour les labos, les restos chinois.

Ne leur jetons pas la pierre, nous mangeons du lapin, eux du chat, personne ne refuserait un lapin gratuit.

Suite à ça, je réponds :

"Je trouve ça raciste. Non, je ne la donnerait pas à votre association de fachos.

Cordialement,"

Suite à ça, la personne s'est lancée dans une vague de SMS sans insulte mais menaçant de porter plainte pour insulte à son encontre.

Peut elle réellement faire quelque chose ?

Je précise que je n'ai rien dit de plus. Je trouve cela lamentable de la part d'une soi-disant association animale.

Je vous remercie d'avance.

Par **SJ4**, le **22/03/2019** à **21:11**

bonjour,

la personne peut décider de vous poursuivre en justice. la bonne question est de savoir si vous avez commis une infraction et la réponse est non, faute de preuve du caractère confidentiel, voir <http://www.loi1881.fr/courrier-diffamatoire-envers-destinataire>